

Province de Québec  
**Municipalité de Barnston-Ouest**

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest tenue le 5 juillet 2021, à 19h00, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081, chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Monsieur Yannick Fecteau	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Cynthia Ferland

*Formant quorum sous la Présidence de monsieur Johnny Pizar, maire.*

*Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.*

---

*Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :*

**1. Ouverture de la séance ordinaire du 5 juillet 2021**

Monsieur le maire Johnny Pizar souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h02.

21 07 084

**2. Adoption de l'ordre du jour du 5 juillet 2021**

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 5 juillet 2021, soit adopté tel que présenté.

1. **Ouverture**  
Mot de bienvenue du maire
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021**
4. **Première période de questions**
5. **Suivi de la dernière assemblée**
  - 5.1. **Projet de mise en valeur de la rivière Niger**
6. **Correspondance**
  - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
    - 6.1.1. Grange ronde Stanley-Holmes
    - 6.1.2. Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook – La Caravane du CAB
7. **Affaires courantes municipales**
  - 7.1. **Dossiers municipaux**
    - 7.1.1. Emploi d'été embauche
    - 7.1.2. Dons d'œuvres d'arts à la Municipalité
    - 7.1.3. Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) - information
    - 7.1.4. Projet silhouette
    - 7.1.5. Location du Centre Communautaire
  - 7.2. **Règlement**
    - 7.2.1. Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 296-2021 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 228-2012 afin de modifier les documents requis pour une demande de permis d'installation septique et modifier la tarification pour l'ensemble des permis et certificats
    - 7.2.2. Avis de motion du projet de règlement numéro 296-2021 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 228-2012 afin de modifier les documents requis pour une demande de permis d'installation septique et modifier la tarification pour l'ensemble des permis et certificats

**8. Rapport du Maire et des conseillers**

- 8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire
- 8.2. Rapport des conseillers

**9. Rapports administratifs**

- 9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et voirie
- 9.2. Rapport de l'inspectrice en bâtiment et environnement
- 9.3. Rapport de la directrice générale secrétaire-trésorière

**10. Trésorerie**

- 10.1. Approbation des listes : comptes à payer et dépenses incompressibles
- 10.2. Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le jeudi 9 décembre 2021 – Extrait de l'état
- 10.3. Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le jeudi 9 décembre 2021 – Autorisation à la secrétaire-trésorière

**11. Divers**

**12. Deuxième période de questions**

**13. Levée de la séance ordinaire**

**Adoptée à l'unanimité**

21 07 085

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021**

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**4. Première période de questions**

**5.1. Projet de mise en valeur de la rivière Niger**

La directrice générale secrétaire-trésorière informe les membres du conseil de l'état d'avancement du projet de mise en valeur de la rivière Niger. Une demande de subvention sera prochainement déposée au grand fonds de la Fondation Tillotson.

**6.1.1. Grande ronde Stanley-Holmes**

La directrice générale secrétaire trésorière informe les membres du conseil de la demande d'appui morale déposée par la famille Holmes dans le cadre de leur projet de rénovation de la grange ronde Stanley-Holmes.

La directrice générale secrétaire-trésorière rédigera une lettre d'appui au projet de rénovation de la grange ronde Stanley-Holmes de la famille Holmes.

21 07 086

**6.1.2. Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook – La Caravane du CAB**

**ATTENDU** que le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook a demandé à la Municipalité de Barnston-Ouest une lettre d'appui à leur projet La Caravane du CAB, devant être déposé au Volet Soutien aux actions locales et régionale de Québec Ami des aînés;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,**

**Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

Que la directrice générale secrétaire-trésorière rédige une lettre d'appui au projet du CAB de la MRC de Coaticook.

**Adoptée à l'unanimité**

**21 07 087**

#### **7.1.1. Emploi d'été embauche**

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,  
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la Municipalité embauche Benjamin Smith pour une période de 6 semaines, soit du 5 juillet au 13 août 2021, à 40 heures/semaine, au salaire horaire de 15\$.

Que l'inspecteur municipal soit le responsable direct de Monsieur Smith.

**Adoptée à l'unanimité**

**21 07 088**

#### **7.1.2. Don d'œuvres d'arts à la Municipalité**

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la Municipalité accepte le don de Monsieur Ronald Graham, citoyen de Barnston-Ouest, des œuvres de l'artiste Holly King :

- Ellipse, 2/5, 2000,
- Bluff, 1/3, 1999.

Que la Municipalité accepte le don de Monsieur Tib Beament, artiste et résident de Barnston-Ouest, de dix-sept (17) de ses œuvres :

- Illuminated Icon, lithographie ;
- Mysterious Evening, Etching ;
- The Wright Bros. At kittu Hawk #4, lithographie ;
- Bleriot Over the Cliffs of Dover, lithographie ;
- Aerial Pursuit #1, lithographie ;
- Invitation to M, lithographie ;
- Night Landscape, lithographie ;
- Pieces of Eight, Etching ;
- Speckled Owl, lithographie ;
- Design for a Flying Machine – Bumble Bee, silk screen ;
- Blueprint #1 (orange butterfly), silk screen ;
- Pleasure Dome – In Xanadu did Kubla Khan a stately pleasure dome decree, etching ;
- Flight Plans (magenta), silk screen ;
- Two Blueprints (turquoise), silk screen ;
- Lighthouse on Barnacles, lithographie ;
- Farm House and Black-eyed Susan, lithographie ;
- Talisman II (Orchid), lithographie ;

**Adoptée à l'unanimité**

#### **7.1.3. Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) - information**

La directrice générale secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que la Municipalité pourra bénéficier d'un montant maximal de 75 000\$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux, mesure

mise en place dans le cadre du Plan d'action pour le secteur de la construction du gouvernement du Québec.

#### **7.1.4. Projet Silhouette**

La MRC de Coaticook demande aux élus s'ils ont de l'intérêt au projet Silhouette. Le projet silhouette consiste à installer une ou des Silhouettes d'enfant invitant à ralentir aux abords des écoles, des traverses pour piétons et du pourtour des parcs.

Après discussions, les élus ont de l'intérêt pour installer des silhouettes dans les 2 hameaux. L'information sera transmise à la MRC de Coaticook pour un éventuel achat de groupe.

21 07 089

#### **7.1.5. Location du Centre Communautaire**

**ATTENDU** qu'une demande de location du Centre Communautaire a été déposée à l'administration municipale et que celle-ci requiert l'avis du conseil ;

**ATTENDU** que la demande soulève le questionnement de la gratuité ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,  
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que le Centre Communautaire soit loué et qu'une personne de la communauté de l'église en soit responsable.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **7.2.1. Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 296-2021 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 228-2012 afin de modifier les documents requis pour une demande de permis d'installation septique et modifier la tarification pour l'ensemble des permis et certificats**

Le projet de règlement numéro 296-2021 est présenté par la secrétaire-trésorière Sonia Tremblay, celle-ci mentionne l'objet du règlement et sa portée, qu'il n'entraîne aucun coût dans ce cas-ci.

Le règlement est déposé et une copie du projet de ce règlement fut transmise aux membres du conseil le 1<sup>er</sup> juillet 2021 et qu'il était disponible pour consultation auprès de la secrétaire-trésorière au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance du conseil et le sera jusqu'à l'adoption dudit règlement.

21 07 090

#### **7.2.2. Avis de motion, projet de règlement numéro 296-2021 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 228-2012 afin de modifier les documents requis pour une demande de permis d'installation septique et modifier la tarification pour l'ensemble des permis et certificats**

Avis de motion est donné, par le conseiller Yannick Fecteau, que lors d'une prochaine séance, soit adopté le Règlement numéro 296-2021 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 228-2012 afin de modifier les documents requis pour une demande de permis d'installation septique et modifier la tarification pour l'ensemble des permis et certificats.

#### **8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire**

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

## **8.2. Rapport des conseillers**

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

### **9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie**

Dépôt du rapport mensuel.

### **9.2. Rapport de l'inspectrice municipale en bâtiment et environnement**

Dépôt du rapport mensuel.

### **9.3. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière**

Dépôt du rapport mensuel.

21 07 091

## **10.1. Approbation des listes : comptes à payer et dépenses incompressibles**

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 7 juin 2021 – 21-06-081	197 899.18\$
B) Dépenses incompressibles – juin 2021	3 678.74\$
C) Salaires juin - 2021	9 530.84\$
D) Comptes à payer au 5 juillet 2021	92 194.82\$

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,**

**Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 105 404.40\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

**Adoptée à l'unanimité**

21 07 092

## **10.2. Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le jeudi 9 décembre 2021 – Extrait de l'état**

**ATTENDU** que conformément à l'article 1022 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) et l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), la secrétaire-trésorière doit préparer, un état des propriétés pour lesquelles des taxes sont impayées à la municipalité ;

**ATTENDU** que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui au plus tard lors de sa séance de juillet ;

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,**

**Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

- a. D'approuver la liste des propriétés sur lesquelles des taxes sont impayées et de transmettre cette liste à la MRC de Coaticook afin que celle-ci puisse accomplir les formalités menant à la vente pour défaut de paiement des taxes, conformément à la loi ;
- b. D'autoriser la secrétaire-trésorière à exclure du processus tout immeuble à propos duquel toutes taxes dues au 30 juin 2021 auront été payées au complet avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de la MRC de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles ;
- c. D'autoriser la secrétaire-trésorière à exclure de cette vente à l'enchère, l'immeuble pour lequel toutes taxes dues au 31 décembre 2020 auront été payées, et pour lequel une entente de paiement pour les taxes de l'année courante (2021) aura été conclue avec la secrétaire-trésorière avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

**Adoptée à l'unanimité**

**21 07 093**

**10.3. Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le jeudi 9 décembre 2021 – Autorisation à la secrétaire-trésorière**

**ATTENDU** que conformément à l'article 1038 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) et 536 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), la municipalité peut enchérir et acquérir les immeubles situés sur son territoire qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires;

**ATTENDU** que conformément à l'article 1039 du *Code municipal du Québec* et 537 de la *Loi sur les cités et villes*, la municipalité fait inscrire, en son nom, ces immeubles ainsi achetés, sur les rôles d'évaluation et de perception et sur les rôles de répartition spéciale, et les impose comme tout autre immeuble sujet aux taxes;

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,  
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

- a. D'autoriser la secrétaire-trésorière ou son représentant à offrir, au nom de la Municipalité de Barnston-Ouest, le montant des taxes dues, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente à l'enchère pour défaut de paiement des taxes qui se tiendra jeudi, le 9 décembre 2021 ;
- b. D'autoriser la secrétaire-trésorière à signer, au nom de la Municipalité de Barnston-Ouest, à propos de la vente à l'enchère des immeubles pour défaut de paiement de taxes, tout acte d'adjudication à la municipalité des immeubles adjugés à cette dernière et, le cas échéant, tout acte de retrait fait en faveur de la municipalité ou d'un adjudgé;
- c. D'autoriser l'inscription, immédiatement après la vente à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, sur les rôles d'évaluation et de perception et, le cas échéant, sur les rôles de répartition spéciale, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de ladite vente;
- d. D'autoriser la secrétaire-trésorière à faire, le cas échéant, la vérification des titres de propriété de certains immeubles à être vendus pour taxes impayées, et ce sujet à la vente à l'enchère.

**Adoptée à l'unanimité**

**12. Deuxième période de question**

21 07 094

**13. Levée de la séance ordinaire du 5 juillet 2021**

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 19h55.

**Adoptée à l'unanimité**

« En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*. »

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
DIRECTRICE GÉNÉRALE  
SECRETARIE-TRESORIERE